

#### Sous-section 4.—L'industrie du placage et du contre-plaqué\*

L'industrie canadienne du placage et du contre-plaqué s'est remarquablement développée au cours des dix dernières années. La production de contre-plaqué a quadruplé depuis 1939 et celle de placage accuse une augmentation analogue.

Les bois tendres et les bois durs servent à la fabrication du contre-plaqué au Canada. L'industrie du contre-plaqué de bois tendres est centralisée surtout sur la côte occidentale où le sapin de Douglas est la principale essence utilisée. La première fabrique de contre-plaqué en Colombie-Britannique est entrée en activité en 1912. Ensuite, d'autres établissements ont commencé à produire du contre-plaqué de sapin et, aujourd'hui, la production annuelle de contre-plaqué de sapin au Canada s'établit à plusieurs centaines de millions de pieds carrés.

La production des placages et contre-plaqués de bois durs se concentre dans les manufactures de l'Est du Canada. Le bouleau constitue l'essence la plus importante; l'érable, l'orme, le tilleul d'Amérique et autres bois durs sont utilisés aussi mais à un degré moindre. La demande très pressante de contre-plaqué pour la fabrication d'avions durant la seconde guerre mondiale a fortement encouragé la production de contre-plaqué de bois durs. Avant 1939, presque toute la production se faisait suivant des méthodes de pressage à froid, mais les besoins de contre-plaqué collé avec de la résine, nés de la guerre, ont abouti à la production de contre-plaqué de haute qualité pour satisfaire aux exigences de l'aviation. La production de contre-plaqué destiné à la fabrication d'avions augmente à elle seule d'environ 35 millions de pieds carrés par année au cours des deux dernières années de guerre.

Au cours de l'après-guerre, un certain nombre d'établissements ont sensiblement augmenté leur production de placage de haute qualité tant de bois tendres que de bois durs. Dans l'Est du Canada seulement, il y a actuellement 24 manufactures de placage et de contre-plaqué, et un certain nombre d'autres sont en voie de construction en vue de répondre à la demande accrue des marchés d'exportation.

L'emploi du contre-plaqué se généralise à mesure que ses propriétés sont mieux connues. Le contre-plaqué remplace le bois solide dans l'industrie des meubles et autres produisant des panneaux de bois, du carrelage, des coffres de béton, des panneaux de charpente et des revêtements pour maisons. Comme on peut se le procurer en dimensions considérables, il contribue à hâter la construction des logements. Sa surface lisse et continue le rend particulièrement propre à des fins comme le revêtement intérieur des wagons de chemin de fer, la carrosserie des autobus, les coffres, le revêtement des navires, etc. Facile à fabriquer, il sert aussi pour une multitude d'autres usages.

A la suite des recherches de temps de guerre, la fabrication du contre-plaqué courbé a pris une expansion croissante. On fabrique des douves pour tonneaux en contre-plaqué courbé. Des revêtements de maison, des embarcations en contre-plaqué moulé, des canots, des meubles et articles analogues sont constamment améliorés. Il a été constaté que les placages de fabrication canadienne sont bien appropriés aux réalisations diverses et nombreuses de l'industrie du contre-plaqué.

La valeur des exportations de placages et contre-plaqués canadiens au cours des dix dernières années est passée de \$682,743 en 1936 à un sommet de \$18,498,881 en 1947.

\* Préparé par les laboratoires de produits forestiers, Service des forêts du Dominion, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.